

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Montréal 

Séance tenue le 17 septembre 2003

Numéro de la résolution CE03 1988

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement concernant l'agrandissement et l'occupation du pavillon « E » de l'Hôpital Général Juif portant le numéro 3755, chemin de la Côte-Sainte-Catherine », et d'en recommander son adoption à une séance subséquente;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 89.1 de la Charte de la Ville;
 - de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Adopté à l'unanimité.

1033241007
40.002

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière